

## Association « Sauvons Saint Martin d'Ayguebonne »



Commune de Montjoux

Mai 2023

Chers adhérents et amis,

Nous sommes heureux de vous transmettre quelques informations et rendez-vous d'été pour la 11ème année de notre association.

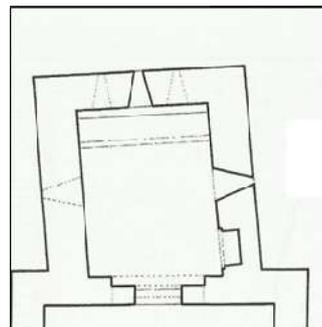
Depuis notre dernière lettre, où nous présentions les réalisations de l'année 2022, nous avons avancé sur la visibilité de notre Association, grâce à

- notre site internet, <https://saintmartindayguebonne.fr/>
- la mise en service d'une adresse mail de l'association, [contact@saintmartindayguebonne.fr](mailto:contact@saintmartindayguebonne.fr)
- l'utilisation de PanneauPocket, application mobile permettant aux collectivités locales d'envoyer des notifications sur les actualités et la vie d'un territoire (à charger à partir de votre Smartphone).

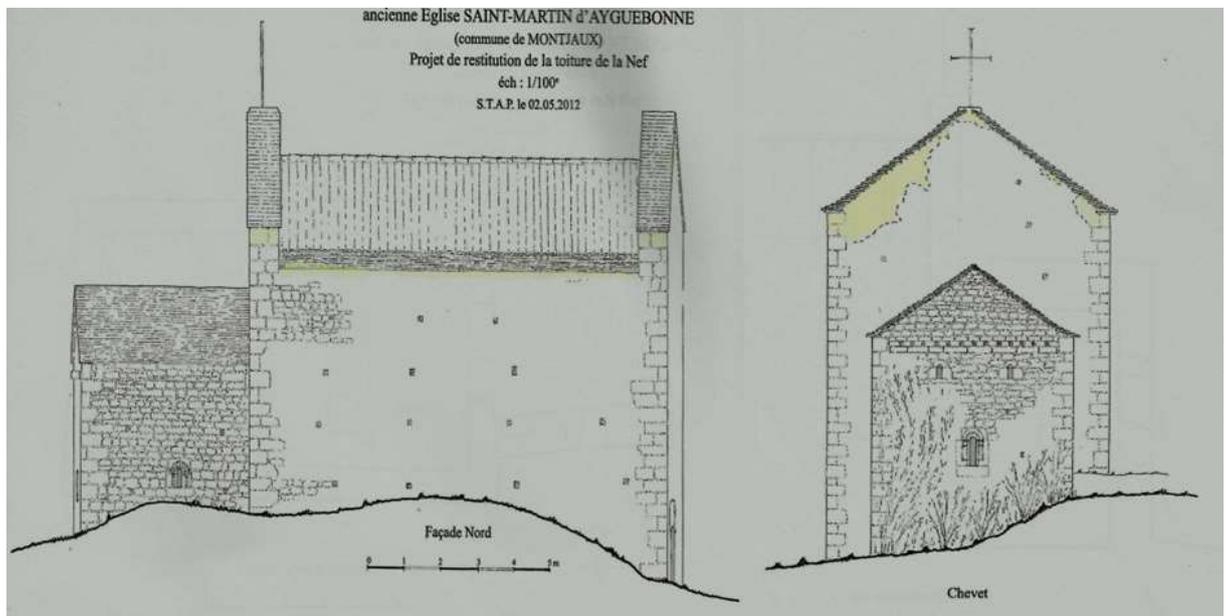
Par ailleurs un conseil d'administration a été consacré aux travaux à court et moyen terme à entreprendre (ou non) sur les fenêtres du chœur et sur la couverture de la nef.



Situation actuelle



Plan de Mr Causse  
(architecte des MF)



Projet de restitution de la toiture de la nef de Mr Causse

Une visite sera organisée durant l'été avec l'architecte des monuments de France et la DRAC afin de recueillir l'avis de professionnels.

Plusieurs hypothèses sont explorées et vous seront exposées lors de l'Assemblée Générale qui décidera des orientations de l'association.

Des travaux d'entretiens seront réalisés cet été pour le dégagement de la végétation des bords de l'église et pour des sondages dans le sol de la nef afin d'atteindre - éventuellement- le niveau du sol d'origine. L'enlèvement des gravats est également prévu.

### Deux dates pour cet été 2023 :

**Le samedi 19 août 2023 à 10h**, Assemblée Générale annuelle à la salle des fêtes de Candas,

**Le jeudi 24 août 2023**, une journée «Découverte des fortifications de Montjaux» qui se fera en 3 temps :

- 10h Exposé vidéo de Mr Vayssière à l'auditorium de St Rome de Tarn,
- 12h 30 pique-nique à la Salle des fêtes de Montjaux avec possible achats de paniers repas à l'épicerie de Montjaux ou au Food-Truck, sur réservation,
- 14h30 visite sur le site à partir de l'église de Montjaux.

Vous recevrez en juillet le programme précis avec les heures et lieux de ces manifestations.

Si vous souhaitez nous aider et poursuivre votre soutien, nous vous engageons à renouveler votre adhésion, à faire un don à la Fondation du Patrimoine (déductible à 66 % des impôts), et à nous rejoindre au sein de l'association. Vous pouvez visiter le site de la Fondation du Patrimoine: [www.fondation-patrimoine.org/62874](http://www.fondation-patrimoine.org/62874))

Nous joignons également le traditionnel bulletin d'adhésion annuel. Vous noterez que, malgré l'inflation, nous n'augmentons toujours pas le prix de la cotisation de base.

Nous restons à votre disposition si vous rencontrez des difficultés pour le bulletin d'adhésion ou votre donation à la fondation du patrimoine.

Comptant sur votre amitié et votre appui nous espérons vivement avoir le plaisir de vous retrouver au plus tôt afin de partager ensemble ces moments de convivialité estivale.

Recevez par avance nos remerciements et notre amicale considération

Pour le Bureau, Rémi Lescoeur

